



Dans ce numéro

Les délibérations du 26/06/2024
et quelques informations..ici..et là..

Délibérations

Parcelles communales: validation des ventes

Suite à la décision du 15 mars dernier de mise en vente de 36 parcelles, 28 d'entre elles ont trouvé acquéreur. Le Conseil Municipal cède ainsi 28 parcelles (*les autres sont conservées pour d'éventuels échanges ultérieurs*). Le tableau des parcelles/acquéreurs concernés ainsi que les tarifs de vente sont consultables en mairie.

Lotissement communal des Paquis (côté droit) : vote du budget annexe

Le Conseil Municipal vote le budget annexe primitif du lotissement, à hauteur de 330.000 €. (*Le budget tient compte des opérations déjà réalisées*).

Les dimensions des parcelles sont en cours de réflexion et pourront être proposées à la vente dès septembre 2024.



**Les personnes intéressées par un lot
sont invitées à se faire connaître en mairie !**

Lancement d'une étude d'enfouissement des réseaux et changement de conduite eau potable.

Le Conseil Municipal décide de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour le projet d'enfouissement des réseaux des rues de la Source et Jean Moulin. L'objectif est de débiter les travaux d'ici la fin de l'année 2024.

Pré-étude création commune nouvelle

Des projets menés en collaboration avec des communes voisines se sont concrétisés récemment : *trail, pôle de secrétariat, syndicat forestier*.

Fort de ces engagements conjoints, le Conseil Municipal décide d'entamer une réflexion sur la création d'une ou plusieurs communes nouvelles. Chaque commune nouvelle pourrait regrouper deux ou plusieurs communes parmi la dizaine du secteur. La réflexion consiste en une étude succincte (*sans engagement ultérieur*) : elle sera menée entre septembre et novembre 2024 par l'association Coeur de Meine, en collaboration avec les organismes de soutien habituels des communes.

Les résultats de cette étude apporteront des éléments éclairants, qui serviront ainsi de base à un débat sur le sujet en décembre 2024.

Le principe d'une commune nouvelle est de mettre en commun les atouts de chacun pour mieux servir.

Subventions aux associations

Les crédits étant disponibles au budget primitif, le Conseil Municipal décide d'une subvention de :

- 200 € au profit de l'association Michel DINET, pour les manifestations des 10 ans de son décès.
- 3.000 € au profit du comité des fêtes d'Allamps, pour l'acquisition de matériel inter-associatif.

Pour nous contacter :

tél : 03.83.25.42.12 ou
06.44.87.92.23

mairie.allamps@orange.fr

www.allamps.fr

Facebook : allamps et vous



Délibérations

Tarifs concessions cimetière

Le Conseil Municipal décide d'une revalorisation des tarifs des concessions du cimetière. (fixés le 5 mars 2010, inchangés depuis). La revalorisation sera effective **à compter du 1er août 2024**.



Concessions	Tarifs arrêtés au 26 juin 2024
Colombarium	230 € pour 15 ans 460 € pour 30 ans 770 € pour 50 ans
Cimetière	50 € pour 15 ans 100 € pour 30 ans 200 € pour 50 ans
Cavernes	25 € pour 15 ans 50 € pour 30ans 100 € pour 50 ans

Contrat de travail de l'agent d'entretien des écoles

Compte tenu des contraintes d'éloignement du nouveau regroupement scolaire, l'adjointe technique chargée de l'entretien des locaux de l'école primaire et de la mairie a sollicité une rupture conventionnelle à compter du 1er septembre 2024. Une procédure de rupture est engagée ; un projet de convention sera soumis à l'agente dans le courant du mois de juillet 2024.

Création d'un emploi saisonnier durant les congés d'été de l'agent technique

Le Conseil Municipal décide, comme chaque année, de créer un emploi saisonnier du 12 au 30 août 2024, afin de remplacer l'agent technique durant sa période de congés d'été.

- Horaires : 4 heures par jour du lundi au vendredi
- Conditions : être titulaire du permis B



Les candidatures seront reçues en mairie jusqu'au **vendredi 26 juillet 2024**.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe

La secrétaire générale de mairie actuellement en poste fera valoir ses droits à la retraite d'ici la fin de l'année 2024. Aussi, afin de préparer au mieux son départ, le Conseil Municipal a décidé de créer un poste d'adjoint administratif de 1ère classe pour un temps de travail de 28 heures par semaine.

Information de dernière minute : La future secrétaire de mairie est désormais recrutée. il s'agit de mademoiselle Amélie HACHET, dont vous pourrez faire la connaissance à partir du 1er août prochain. Madame Odile GARÇON restera en tuilage jusqu'à l'automne.

Aménagement du bistrot associatif

Le Conseil Municipal décide de réaliser une étude de faisabilité pour l'aménagement du bistrot associatif, dans le cadre du programme "1 000 cafés". Cette étude se réalisera en septembre et octobre 2024.

Informations diverses :

Taille de haies: La mairie vous remercie d'être vigilants en cette période estivale !



- *Pour les agriculteurs :* la taille des haies est interdite en Meurthe-et-Moselle entre le 16 mars et le 15 août, afin de permettre la nidification et la reproduction des oiseaux. Les contrevenants encourent jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 150.000 € d'amende.
- *Pour les particuliers :* il est recommandé, durant cette période, de n'effectuer que des tailles légères. Les tailles franches sont ainsi conseillées à compter du 16 août 2024.

Message à destination des foyers soumis à l'assainissement collectif:

Les factures d'eau arrivent... En les étudiant, vous noterez l'apparition d'une nouvelle rubrique intitulée "Participation assainissement" (*pour rappel de l'information transmise dans un précédent bulletin*). En parallèle, le prix du mètre cube a, de son côté, baissé.

Groupe scolaire : c'est parti !!

La prochaine rentrée pour les élèves de d'Allamps, Gibeauveix, Vannes-Le-Châtel se fera au sein du nouveau groupe scolaire. Une lettre d'information aux habitants a été distribuée en ce début de juillet.

Secrétariat de mairie : fermé du 16 au 29 juillet 2024.



Parapluies oubliés: les heureux propriétaires peuvent venir les chercher en mairie.



A venir... à vos agendas !

Feu d'artifice le 20 juillet 2024 sur le site de l'Etange

Rdv à partir de 19 h pour le bal, le barbecue...

et à 22 h pour le feu d'artifice !

Venez nombreux !!

En septembre 2024



• **Vendredi 13 septembre à 18h30, à la halle**

Inauguration de la place des fêtes (avec tous les nouveaux jeux) et de la Halle couverte (nouveaux sanitaires)

• **A compter du vendredi 20 septembre:**

*...ouverture du bistrot tous les vendredis !!!**

*(*sous réserve de disposer d'un nombre suffisant de bonnes volontés !)*

 **Faites-vous connaître en mairie si vous voulez apporter un coup de main !**

• **Mercredi 25 septembre à 18h00, à la mairie**

réunion publique à destination des habitants et des exploitants intéressés, sur le remembrement et les échanges fonciers.